Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 76 (1967)

Heft: 8

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Promotions de nouvelles infirmières en soins généraux

A la suite des sessions d'examens qui se sont déroulées à Lausanne, le 12 mai 1967 à l'Ecole de Bois-Cerf, le 21 septembre 1967, à l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal, et les 27 et 28 septembre, à La Source, 80 nouvelles infirmières que nous félicitons de leur succès ont obtenu leur diplôme. Ce sont:

A l'Ecole d'infirmières de Bois-Cerf:

Sœur Judith Berther; Sœur Rita Bettazza; Mesdemoiselles Elsa Buser; Sidonie Durbant; Marie-Laure Gabathuler; Ghyslène Grumbach; Marguerite Gueniat; Marie-Françoise Juriens; Agnès Mariethoz; Antoinette Perez; Sœur Marie-Nicolas Stolz; Andrée Vidal; Barbara Vollet; Marie-Claude Zosso.

A l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal:

Mesdemoiselles Françoise Blanc; Florence Borgognon; Monique Borloz; Claire-Lise Bovay; Jacqueline Brocard; Monique Brulhart; Monique Clément;

Claudine Contard; Raymonde Félix; Sylvia Hauri; Françoise Humbert; Nicole Jaquenoud; Nicole Kunz; Françoise Margairaz; Liliane Meuwly; Marlyse Prétôt; Elisabeth Prod'hom; Christiane Ruffieux; Françoise Santschi; Dina Jantje Terburg; Ruth Theintz; Christiane Vionet; Marianne Volet; Ursula Wunderli; Françoise Zeissig.

A l'Ecole d'infirmières La Source:

Mesdemoiselles Marie-Claude Addor; Eliane Affolter; Raymonde Ansermet; Monique Antille; Monique Baumann; Elisabeth Bernoulli; Nicole Blaser; Sandra Bottinelli; Catherine Clavel; Marinette Cosandey; Anne-Lise Cougnard; Marguerite Danzer; Marie-Madeleine Decollogny; Josiane Decosterd; Sylvie Delafontaine; Jeanne Dessiex; Isabelle Du Pasquier; Monique Fonjallaz; Martine Friederich; Ruth Geiser; Françoise Hahn; Monique Hampel; Antoinette Hauser; Béatrice Heer; Marianne Hermenjat; Jacqueline Hirschy; Eliane Jaccard; Maryse de Kaenel; Françoise Lamandé; Marianne Laubscher; Michèle Monnier; Madeline Oulevay; Françoise Parisod; Edith Pasche; Doris Perrin; Michèle Perrin; Claudine Solaro; Véréna Stauffer; Anne Strohm; Danielle Thuillard; Elisabeth Zbinden.

La Croix-Rouge suisse suit l'évolution des professions médicales auxiliaires

En juin 1961, la Conférence suisse des Directeurs cantonaux des affaires sanitaires demandait officiellement à la Croix-Rouge suisse de prendre en main la réglementation et la surveillance de la formation des laborantines médicales dont la profession ne tombe pas sous le coup de la loi concernant la formation professionnelle et figure au nombre des professions relevant des soins aux malades.

La Croix-Rouge suisse édicta un règlement concernant la reconnaissance des écoles et des diplômes au début de 1962, tandis que ses « directives concernant la formation donnée dans les écoles de laborantines » entraient en vigueur quelques mois plus tard.

Depuis lors, la Croix-Rouge suisse a reconnu à titre définitif ou provisoire 9 écoles de laborantines médicales, les deux dernières en date à avoir obtenu cette distinction le 25 octobre 1967 étant l'Ecole tessinoise de laborantines médicales, à Locarno et l'Ecole pour personnel de laboratoire médical du canton de Lucerne, à Lucerne, qui se sont créées, la première en 1962, la seconde en 1965.

En 1966, la Croix-Rouge suisse a contresigné 113 diplômes de labo-

rantines médicales, contre 88 l'année précédente.

Autre profession paramédicale de création récente: celle de l'aide-soignante pour établissements médicosociaux. Le 25 octobre également, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu définitivement l'Ecole d'aides-soignantes de l'Institution des Diaconesses de Neumünster, à Zollikerberg. Les 15 écoles d'aides-soignantes actuellement en fonction dans notre pays, recrutent très facilement des candidates et candidats dont le nombre s'élevait à 355 à fin décembre 1966, soit en augmentation de 100 par rapport à l'année précédente.

Auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge au travail

Il est notoire que les malades chroniques qui présentent de graves infirmités physiques et sont soignés à domicile mènent souvent une existence isolée. De plus, ils occasionnent à leurs proches qui s'occupent d'eux une surcharge parfois très grande de travail. Au nombre de ces malades chroniques se trouvent les patients atteints de sclérose en plaque, entièrement ou partiellement paralysés. En vue de leur permettre une fois par an au moins de changer d'air et

de milieu, de nouer des contacts avec d'autres malades et d'accorder un peu de repos à leur entourage, la Société suisse de la sclérose en plaque a mis sur pied cet été des séjours de vacances qui pour la septième fois se sont déroulés à Walenstadtberg, au canton de St-Gall et au Sanatorium Bellevue, à Montana. 62 patients répartis en trois groupes ont passé ainsi quatre semaines de vacances bienfaisantes et dérivatives.

Leur état de santé, toutefois, requiert des soins constants et attentifs. Sous la direcion d'une infirmière diplômée, 69 auxiliaires-hospitalières Croix-

Rouge, 6 samaritaines, 3 samaritains et 3 assistantes sociales ont à tour de rôle consacré volontairement et bénévolement 14 jours pour donner aux malades les soins nécessaires. Rappelons à ce propos que les femmes et jeunes filles qui sont les auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge, sont spécialement formées par la Croix-Rouge suisse en vue de pouvoir prêter une aide précieuse dans les hôpitaux et les lazarets en cas d'épidémie, de catastrophe ou de guerre, ou dans le cadre, précisément, d'actions particulières comme celle dont il vient d'être question.

Une infirmière suisse à l'honneur



A l'occasion de la dernière séance du Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui s'est tenue à Berne le 26 octobre 1967, M.le Professeur A. von Albertini, président, a remis à M^{lle} Helen Nussbaum, infirmière diplômée de nationalité suisse, la Médaille Florence Nightingale — qui représente la plus haute distinction internationale pouvant échoir à une infirmière — que lui a décernée cette année le Comité international de la Croix-Rouge, comme annoncé déjà dans notre précédente édition.

(Photo A. Winkler, Berne)

Transfusion sanguine



Les droguistes suisses encouragent le don de sang

Il est notoire qu'en Suisse, la demande de sang complet ou de produits sanguins dérivés ne cesse d'augmenter et que les besoins du corps médical et des hôpitaux accusent chaque année une augmentation de 10 à 15°/o.

Pour faire face à cette élévation constante des besoins, le Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse doit pouvoir compter sur le concours d'un effectif de donneurs toujours plus nombreux. L'Association des droguistes suisses a aimablement proposé à la Croix-Rouge suisse de participer aux efforts qu'elle fournit en vue d'élargir toujours plus le cercle de ses donneurs de sang en lançant une action de propagande qui

s'est déroulée du 27 septembre au 22 octobre 1967 dans quelque 1400 drogueries du pays. Ces dernières ont apposé des affiches publicitaires et ont distribué prospectus et bulletins d'inscription. Les inscriptions recueillies par les droguistes ont été transmises aux centres de transfusion intéressés par les soins du Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse.

Les travailleurs italiens en Suisse donnent également de leur sang

Au courant de cet été, l'Associazione Volontari Italiani del Sangue (AVIS) et la Croix-Rouge suisse ont signé une convention aux termes de laquelle l'AVIS svizzera s'engage à recruter des donneurs de sang volontaires et bénévoles parmi les travailleurs italiens séjournant en Suisse. Le service de la transfusion de sang de la CRS, pour sa part, fournit le matériel publicitaire nécessaire. Les donneurs de sang italiens qui se mettent à disposition sont convoqués par l'intermédiaire des chefs de groupes désignés par l'AVIS; ils sont soumis aux contrôles médicaux réglementairement prescrits par la Croix-Rouge suisse et reçoivent l'attestation de donneur remise par cette dernière. Le 11 octobre, 43 Italiens membres du groupe AVIS de Martigny récemment constitué ont donné de leur sang au cours d'une prise collective organisée avec le concours de la section Croix-Rouge de la localité.

VARIA

Séances et conférences

Le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui a siégé à Berne le 26 octobre 1967 a traité notamment la question que posent la forme et les charges de la fonction du président de la Croix-Rouge suisse après l'élection d'un nouveau président par la prochaine Assemblée des délégués. Un autre important point de l'ordre du jour avait trait à la nomination prochaine d'un nouveau Secrétaire général devant succéder au Professeur Hans Haug, démissionnaire, par suite de sa nomination en qualité de professeur extraordinaire de droit public et spécialement de droit des gens à l'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales de St-Gall. Le programme de la séance comportait également l'approbation du Règlement concernant la reconnaissance d'écoles d'infirmières en soins psychiatriques par la Croix-Rouge suisse et des statuts revisés de l'Alliance suisse des Samaritains et de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les participants eurent aussi l'occasion d'entendre des exposés ayant trait à l'activité du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, aux travaux de la Commission des soins infirmiers

ainsi qu'aux actions d'entraide actuellement en cours.

Les présidents de section et leurs collaborateurs, réunis à Berne les 18 et 19 novembre dernier, à l'occasion de leur traditionnelle Conférence nationale d'automne, ont examiné des problèmes d'actualité du service de la transfusion de sang, de l'aide en cas de catastrophe et des cours; ils ont également discuté la question que posera la forme de la fonction du futur président de la Croix-Rouge suisse.